

Délibération n° 202522

Département du Nord
Arrondissement de CAMBRAI
Canton de CAUDRY

**DÉLIBÉRATION DU CONSEIL
MUNICIPAL DE LA COMMUNE
DE VERTAIN
SÉANCE DU 17 SEPTEMBRE 2025**

Nombre de Conseillers en exercice : 14
Nombre de Conseillers présents : 12
Nombre de Conseillers votants : 14
Date de la convocation : 10 septembre 2025

L'an deux mille vingt-cinq le dix-sept septembre à dix-neuf heures trente minutes le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, (salle des cérémonies), sous la présidence de Monsieur Jean- Marc LEMEITER – Maire.

Présents : Jean-Marc LEMEITER, Christine BASUYAU, Marie-Joëlle BATAILLE, France LECOCQ, Luc DELCOURT, Quentin VILAIN, Jean-Paul DELCROIX, Jacky CALZADA, Amandine BERNIER, Manon GERNET, Jean-Christophe LAINE, Audrey DUPONT.

Procurations : Arnaud BULTÉ a donné procuration à Jean-Marc LEMEITER.
Thomas LENOIR a donné procuration à France LECOCQ

Monsieur Dominique PERROT décédé le 17 novembre 2020
Monsieur Jacky CALZADA a été nommé secrétaire.

OBJET :
Délibération relative au classement des secteurs pavés du PARIS-ROUBAIX.

Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'en 2024, la direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement (la DREAL) a engagé une démarche de classement des secteurs pavés du PARIS-ROUBAIX. La commune de VERTAIN et plus précisément le chemin de Saint-Martin a été retenu.

Pour permettre la DREAL de conduire à bien cette procédure, il est attendu un avis sur l'instauration de cette servitude d'utilité publique, mais aussi un avis en qualité de propriétaire de Parcelles dans le périmètre du projet.

Après avoir délibéré, le conseil municipal émet un avis favorable à ces propositions à l'unanimité.

Fait et délibéré en séance publique, les jour, mois et an susdits.

Le secrétaire de séance,
Jacky CALZADA

Le Maire,
Jean-Marc LEMEITER

